

Séance du jeudi 05 septembre 2024

Date de la convocation: 02/09/2024

Membres en
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA, Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Michèle MATHIEU par Anne COLLINOT

Excusés : Barbara LOUCHART

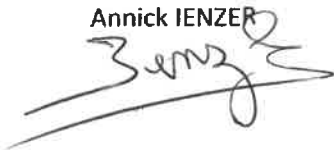
Absents:

ADHESION AU SERVICE COMMUN DE RELIURE DES REGISTRES ADMINISTRATIFS - (D 2024 072)

Le Maire informe le Conseil municipal que la CCAVM a instauré un service commun « reliure des registres administratifs » par délibération du Conseil Communautaire en date du 13 mars 2017. Le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer à ce service de façon à permettre à la collectivité d'assurer une conservation des registres dans les meilleures conditions possibles. A cette fin, il explique que les prestations fournies par ce service commun sont conformes aux préconisations du Manuel pour la reliure et la restauration des documents d'archives (version juin 2009) des Archives de France et que les reliures sont uniquement constituées par couture traditionnelle des feuillets. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, **ACCEPTÉ** que la Commune adhère au service commun de la CCAVM de reliure des registres administratifs. **AUTORISE** le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

